



Les vœux du maire – Janvier 2024 - Rétrospective et Perspectives

Chères Lampaulaises, Chers Lampaulais, Bonjour à toutes et à tous,

Le samedi 20 janvier, nous étions réunis pour la cérémonie des vœux à la salle communale du Foyer Rural. Cette tradition offre un temps de rencontres, riche et convivial, particulièrement précieux. Merci à tous ceux qui y ont participé ! Les projets réalisés sont présentés et les perspectives tracées. La préparation du buffet qui suit est conséquente, portée par les élus, les agents, les membres du CCAS et les bénévoles. Elle se fait dans la bonne humeur et reflète l'image de l'énergie initiée pour toute action dans notre commune de Lampaul.

- **L'évolution démographique de notre commune est régulière**

Nous étions 777 habitants en 2011. 12 ans plus tard, en 2023, nous sommes 846 habitants en population totale. La tranche d'âge la plus importante est celle des 0 à 14 ans : 187 lampaulais, 25 % soit plus du quart de la population. De 2021 à 2023, nous avons eu 28 naissances. Et nous avons déploré 11 décès.

Nous avons donc un **solde naturel positif** sur les trois années qui viennent de s'écouler. Cependant, nous constatons deux choses :

- Une augmentation des résidences secondaires et donc, mathématiquement, moins de résidents permanents, ce qui impacte la population municipale.
- Une évolution à la baisse de la taille des ménages :
En 1968 : il y avait 3,95 personnes par maison en moyenne.
Depuis 2020 : nous sommes passés sous la barre des 2,5 personnes par ménage.

Le prochain recensement aura lieu en 2025 et nous renseignera davantage sur cette courbe et sur le solde migratoire.

- **Du côté de L'urbanisme :**

L'année 2023 a été satisfaisante. Nous avons traité 41 déclarations de travaux. 19 permis de construire ont été déposés pour des maisons individuelles, pour des rénovations importantes ou des extensions. Sur ces 19 permis, 10 sont englobés dans le macro lot du projet avec Finistère habitat. Quatre permis d'aménager ont été traités.

- **L'aménagement de l'entrée de bourg :**

La commune se rend propriétaire, en ce début d'année 2024, des 3000 m² en entrée de bourg, constitués d'une part, de 1800 m² issus d'une procédure d'état d'abandon manifeste que nous avons lancée en 2016, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne. D'autre part, des 1200 m² de la propriété voisine résultant d'une négociation financière de la municipalité avec les propriétaires.

La démolition des bâtiments a été réalisée en janvier et février 2023. Le marché de démolition a également été passé et encadré par l'Établissement Public Foncier de Bretagne. L'opération s'achève, la commune rachète les biens et prévoit un projet sur 2300 m², porté par le bailleur social Finistère Habitat.

Dès le départ en 2017, nous avons associé à ce projet l'idée d'intégrer du logement social. Pour cela, nous avons réalisé une enquête auprès de nos seniors de plus de 60 ans avec une projection en parcours résidentiel permettant de proposer des solutions de logement, adaptées à toutes les étapes de la vie.

Aujourd'hui, ce projet est toujours d'actualité avec la construction de 10 petites maisons prévues en 2025. Le choix d'y construire des T3 et T4 en catégorie PLS s'oriente vers un principe de mixité sociale mais, fidèle à nos engagements, tous les logements sont conformes aux normes PMR.

Afin d'atténuer le coût de l'opération financière pour la commune, nous conservons deux lots de 350 m² chacun.

Sur ce projet, nous valorisons les acquisitions foncières de la commune en densifiant le bâti en cœur de bourg. Nous relient les cheminements piétons aux bâtiments communaux.

Nous revitalisons ces espaces en répondant à la demande de nouveaux logements adaptés aux besoins de la population en parcours résidentiel (jeunes ménages primo-accédant, personnes âgées.)

Tout le projet est coordonné par nos ambitions en termes de transition énergétique : construire un habitat orienté au sud, répondant aux normes de transition écologique, économe en espace et en énergie. Mettre à disposition de chaque logement un petit terrain privatif.

- **L'extension du lotissement de Penn Ar Guéar**

Nous avons également la volonté d'accueillir de nouveaux habitants ou d'accompagner un projet d'accession à la propriété. La commercialisation des cinq lots est en cours.

- **Rénovation du bâtiment du camping**

En 2023, nous avons achevé la rénovation et l'extension du bâtiment d'accueil et sanitaires du camping, symbole de 50 années de développement du tourisme dans notre commune.

Un patrimoine bâti en site naturel qu'il serait inenvisageable de construire aujourd'hui, selon le code législatif et réglementaire de l'urbanisme désormais en vigueur. Le projet a été financé à hauteur de 64 % par les aides de l'État, du Département ainsi que de Pays d'Iroise communauté dans le cadre du soutien à la requalification des campings municipaux.

Pour notre commune, c'est une activité touristique et économique, avec un budget propre. Fidèles à nos prédécesseurs, nous avons souhaité investir pour améliorer les prestations et valoriser notre patrimoine.

En 2024, Nous poursuivrons la modernisation du camping par la pose d'une barrière automatique et l'aménagement de voirie. Le fonctionnement restera identique durant la saison estivale et le camping sera accessible en basse saison par paiement à la borne d'accueil automatique.

- **Le projet de la vélo route a été mené à bien**

La V45 passe par Lampaul et longe les dunes et le camping. L'objectif est de sécuriser les déplacements et d'encourager les liaisons douces.

Cette dynamique des mobilités, nous la développons pour les cyclotouristes mais également pour encourager les déplacements de nos habitants au quotidien. A cet effet, la municipalité a décidé de fermer cette voie aux véhicules et de la réserver aux circulations douces.

- **Etudes historique et architecturale de l'église Saint Pol Aurélien**

L'église, patrimoine exceptionnel de la commune, nécessite des travaux d'entretien et de rénovation, l'équipe municipale a décidé de lancer un diagnostic architectural et a doublé la démarche d'une étude historique.

L'étude historique a été réalisée et nous rend la chronologie du 6^{ème} au 21^{ème} siècle avec l'histoire de la construction, de l'ermitage du 6^{ème} siècle à l'église du 17^{ème} siècle.

Pour le moment, nous n'en sommes qu'aux études mais, sur le plan de la connaissance de ce patrimoine religieux, nous avons désormais à notre disposition des données très importantes.

Les ardoises ont été déposées en 8 points de la toiture pour vérifier l'état de la charpente.

Avant de réfléchir à la priorisation et à la planification, nous organiserons une restitution en réunion publique pour tous les habitants le vendredi 12 avril en soirée. En parallèle, nous sommes en contact avec l'architecte des bâtiments de France, la direction des affaires culturelles et la fondation du patrimoine.

La première manifestation de soutien économique au projet est portée par la chorale Chant'Oyat qui organise un concert le dimanche 24 mars 2024. Vous êtes tous bienvenus pour partager ce moment !

- **Les économies d'énergie : des efforts conjugués à court et moyen terme**

En ce qui concerne les économies d'énergie, la crise énergétique a été violente mais nous avons déjà une lecture très responsable de nos consommations.

C'est donc ensemble, avec tous les utilisateurs, que nous avons étudié la question et programmé les bonnes résolutions au quotidien, qui vont rapidement être suivies de modifications structurelles.

Depuis 2017, nous avons adhéré à l'agence Ener'gence.

Nous pouvons nous appuyer sur une lecture très précise et analytique des consommations.

- **La rénovation énergétique et le réaménagement intérieur du Foyer Rural**

Ce bâtiment communal emblématique d'une superficie de 428 m², qui marque l'entrée dans le bourg, est le grand projet de l'année 2024. L'opération porte sur la rénovation intégrale du bâtiment ancien. Datant des années 1900, il a fait l'objet d'une première rénovation en 1981, suivie d'une extension par ajout d'une salle communale en 2001. C'est le lieu d'accueil des activités associatives et il fait également fonction d'hébergement pour des groupes : colonies, centres aérés, stages sportifs, locations dans le cadre d'activités privées.

Nous avons donc commencé par faire un organigramme fonctionnel du bâtiment. Cet édifice, classé en ERP 2, présente un rez de chaussée comportant deux grandes salles, hall, cuisine, office, sanitaires, surmonté de deux étages dédiés à l'hébergement avec 40 couchages et sanitaires. Nous sommes en phase d'avant-projet, pour finaliser l'analyse du programme et opter pour les solutions techniques les plus adaptées. Ce projet évolue en concertation avec l'architecte des bâtiments de France en raison de la proximité avec l'église.

L'utilisation ne sera pas freinée puisque la « grande salle » sera toujours accessible, ainsi que la bibliothèque, la cuisine, avec quelques aménagements qui seront prévus et organisés avec les associations. Par contre, durant les travaux, l'entrée côté ancienne école et les étages seront provisoirement indisponibles.

- **L'arrivée de la fibre**

Attendues comme dans toutes les communes, l'installation puis la commercialisation de la fibre procurent de la satisfaction aux habitants dans leur vie personnelle et professionnelle. Aujourd'hui, les 2/3 de la commune sont raccordés ou raccordables. Sur la dernière partie, la réception a été effectuée sans réserve. La commercialisation va suivre et nous aurons donc la fibre sur toute la commune.

Notre politique d'enfouissement des réseaux, soutenue résolument depuis plusieurs années, nous a été utile car nous avons pu favoriser la fibre en souterrain.

- **Enfouissement des réseaux**

Route de saint Pabu et Route Du Ribl, les réseaux ont été enfouis sur un linéaire conséquent.

- **CIARAN**

La tempête Ciaran ne nous a pas épargnés : beaucoup d'arbres chutés, de toitures éventrées, de tuiles envolées, de bâtiments détruits. Les dégâts matériels sont conséquents. Deux personnes ont perdu la vie, dont un agent Enedis. N'oublions jamais cette force qui se met en route pour faire face aux événements climatiques. Dans la proximité, la solidarité a été très active.

Sur le plan de la gestion de cette crise, l'anticipation, la communication ont été importantes. Les services de l'État, Préfecture, centre de gendarmerie et de secours, ont été très présents. Nous intervenons progressivement pour la remise en état des différents sites, dont le chemin des lavoirs.

- **Elaboration d'un schéma directeur vélo**

Dans le cadre du plan des mobilités et de l'aménagement souhaitable de pistes cyclables, les élus, associés à une équipe de bénévoles, sillonnent la commune pour discerner les bons choix, avec l'aide technique des services de la communauté.

- **Renouvellement du réseau d'eau potable**

Pays d'Iroise Communauté procède, en ce début d'année, au renouvellement du réseau d'eau potable au départ du bourg vers la route de Saint Pabu, sur le Carpont, Kerhir, Kerléac'h, jusqu'à Kerrivinoc. Ces travaux sont liés à la vétusté du réseau mis en place lorsque la commune de Lampaul a créé son syndicat avec la commune de Saint Pabu dans les années 1967 -1968.

- **Notre commune prend soin de son environnement**

Nous sommes engagés avec la communauté sur l'Atlas de la biodiversité qui va nous apporter une connaissance approfondie de nos richesses et de nos fragilités. Nous lançons également une newsletter appelée « Transitions ».

- **Avançons ENSEMBLE !**

Notre commune n'est pas la plus grande en superficie ni en nombre d'habitants et pourtant, c'est une commune forte par sa vitalité.

Je remercie très sincèrement les agents pour leur engagement, leur capacité à répondre aux imprévus et leur investissement au quotidien. Un immense merci !

Les élus et l'équipe municipale sont en habit de service toute l'année, de jour et parfois de nuit, en semaine et parfois le dimanche ! Un immense merci !

Je remercie les présidents d'associations, les responsables de sections et tous les bénévoles des associations lampaulaises, qui portent l'animation, les propositions sportives, culturelles, la sensibilisation à l'environnement, au patrimoine et sont les acteurs au quotidien du « Vivre Ensemble » tout au long de l'année. Vous êtes présents dans les coups durs, vous êtes concernés par les dossiers de la commune. Vous êtes conscients que les moyens ne sont pas illimités et vous êtes respectueux. Un immense merci !

Merci aux membres du CCAS, généreux et chaleureux, qui se préoccupent des situations de fragilité, rendent visite aux aînés à domicile ou à la maison de retraite ! Ils sont également toujours là pour soutenir les actions d'animation ! Un immense merci !

Merci à vous tous, les Lampaulais et les Lampaulaises ! Très souvent, vous manifestez votre joie de vivre dans cette commune. Je vous invite aussi à vous engager dans l'action avec les associations et les bénévoles !

En ce début d'année, plus que jamais, nous sommes au cœur des orientations de développement vers demain, la préservation et l'entretien durable des espaces, enjeux prioritaires pour notre commune qui se définit par sa réalité rurale et littorale. Mais également, la préoccupation de donner un toit à chacun, la protection des plus faibles, l'avenir de l'agriculture dans ses différents modèles, la valorisation du travail pour que chacun puisse en vivre fièrement. Tout cela repose sur la solidarité, la prise de conscience et nous demande de nous engager.

Merci à tous les habitants qui, spontanément, savent se préoccuper de leurs voisins et tissent ce réseau de proximité qui permet de lutter contre l'isolement !

Tous nos encouragements et notre soutien aux acteurs de la vie économique, agriculteurs, commerçants, artisans, maraîchers, porteurs de projets divers !

Collectivement, nous sommes dans l'action mais individuellement, nous devons regarder notre voisin, lui parler, l'écouter pour ne pas vivre sur un puzzle d'individualités mais sur un territoire lié, où chacun est important pour l'autre !

Je vous invite à découvrir le dernier journal des jeunes conseillers municipaux.

Bravo à Eux ! C'est une joie de les aider à grandir, de les accompagner pour qu'ils deviennent des citoyens conscients et concernés, capables de penser par eux-mêmes et capables de porter la commune vers demain, avec optimisme !

Une nouvelle équipe du CMJ se construit et nous nous préparons déjà à vivre avec eux de très beaux moments !

Vous l'avez vu, nos enfants, nos jeunes, nos aînés et tous les lampaulais sont au cœur de tous nos projets. Je veux ici affirmer avec force que notre préoccupation permanente est de bien gérer le présent, de bien préparer l'avenir, convaincus de tout ce que le passé nous a légué !

*Pour l'année 2024, je vous adresse mes vœux les plus sincères de joie,
d'épanouissement familial, amical et professionnel, de sérénité et de solidarité !*

BONNE ANNEE, BONNE SANTE A CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS !

BLOAVEZH MAT, YEC'HED MAT D'AN HOLL HA DA BEP HINI !

Le Maire, Anne Apprioual